

Canada - Europe  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la  
région de l'Arctique,**

**Association parlementaire Canada-Europe**

**Reykjavik (Islande)  
1<sup>er</sup> juin 2007**

# **Rapport de la délégation canadienne à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la Région de l'Arctique, Reykjavik (Islande), 1<sup>er</sup> juin 2007**

## **Introduction**

M. Bob Mills a dirigé une délégation composée de deux parlementaires à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (le Comité permanent) tenue le 1<sup>er</sup> juin 2007. L'autre membre de la délégation était M. Scott Simms.

M. Tim Williams, du Service d'information et de recherche parlementaires, a accompagné la délégation à titre de conseiller.

La Conférence des parlementaires de la région arctique est un organisme parlementaire réunissant les délégations nommées par les parlements nationaux des États de l'Arctique (le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède, les États-Unis d'Amérique) et le Parlement européen. En font également partie des participants permanents représentant les peuples autochtones, auxquels s'ajoutent des observateurs. La Conférence se réunit aux deux ans. La septième conférence a eu lieu à Kiruna, en Suède, du 2 au 4 août 2006 et la huitième conférence se tiendra à Fairbanks, en Alaska (États-Unis), du 12 au 14 août 2008.

Entre les conférences, la coopération entre les parlementaires de la région arctique est assurée par le Comité permanent, dont les activités ont commencé en 1994. La Conférence et le Comité permanent prennent des initiatives visant à promouvoir la coopération dans la région arctique et agissent, notamment, à titre de tribune parlementaire pour l'examen des questions se rapportant aux travaux du Conseil de l'Arctique. Le Comité permanent participe aux travaux du Conseil à titre d'observateur<sup>1</sup>.

## **Sommaire de la rencontre**

### **Suivi de la déclaration de Kiruna**

Le président distribue un document (voir l'annexe 1) portant sur des paragraphes précis de la déclaration de Kiruna, y compris des observations sur les activités de suivi de la part du secrétaire général du Comité permanent.

Les échanges qui suivent mettent l'accent sur l'appui au rôle des universités dans le domaine du développement durable dans l'Arctique; la Conférence parlementaire sur la dimension nordique au Parlement européen tenue à Bruxelles les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2007; et un accord sur la sécurité en mer entre la Norvège et l'Islande, y compris la nécessité de la coopération pour la sécurité et le développement durable.

### **Présidence du Conseil de l'Arctique par la Norvège**

Un haut représentant de l'Arctique (HRA) norvégien présente un exposé sur les buts visés par la Norvège au cours de son mandat à la présidence du Conseil de l'Arctique. Les trois principales questions sont le changement climatique et le suivi de l'Évaluation de l'impact du changement climatique sur l'Arctique; la gestion intégrée des ressources dans la région arctique; et la structure du Conseil de l'Arctique. Il est intéressant de

---

<sup>1</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique, <http://www.arcticparl.org/>, consulté le 5 juillet 2007.

souligner l'annonce selon laquelle les trois prochains présidents (la Norvège, le Danemark et la Suède) travaillent en collaboration dans une perspective à long terme aux fins des travaux du Conseil jusqu'en 2013.

De plus, un sommaire de la réunion des hauts représentants de l'Arctique tenue à Trømso, en Norvège, les 12 et 13 avril 2007, est présenté. Parmi les sujets examinés, mentionnons : l'importance de la détermination des meilleures pratiques dans le cadre de la gestion des ressources dans les 17 écosystèmes arctiques établis par les scientifiques; le changement climatique et la cryosphère; la coopération dans le domaine de l'adaptation dans l'Arctique; et les activités de l'Année polaire internationale.

La délégation canadienne fait deux interventions au cours des échanges qui suivent. La première porte sur la cryosphère et le changement climatique, notamment pour s'informer de l'état des connaissances scientifiques sur l'inlandsis groenlandais. La deuxième porte sur la gestion du phoque du Groenland dans l'Atlantique, notamment pour proposer l'examen d'un régime de gestion davantage exhaustif dans l'Atlantique Nord.

### **L'Islande et la sécurité maritime**

Un haut représentant de l'Arctique (HRA) du ministère des Affaires étrangères de l'Islande présente un exposé sur la sécurité maritime du point de vue de l'Islande. En raison des changements climatiques et technologiques, le transport maritime devient possible dans l'Arctique et l'accroissement de l'activité maritime dans cette région signifie que la politique maritime, auparavant axée sur la guerre froide dans l'Atlantique Nord, se tourne maintenant vers l'Arctique.

Le HRA souligne les résultats d'une conférence intitulée « Casser la glace : les perspectives de développement et de transport maritime dans l'Arctique offertes par le passage de l'Arctique – Impacts et possibilités », tenue à Akureyri (Islande), les 27 et 28 mars 2007<sup>2</sup>. On insiste sur l'importance de l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique<sup>3</sup> du Conseil de l'Arctique, dans le cadre de laquelle le Canada occupe une place de premier plan.

Au cours des échanges qui suivent, la délégation canadienne fait une intervention pour insister sur les risques et l'absence d'une capacité d'intervention d'urgence associés aux paquebots de croisière pilotés par des personnes n'ayant pas la formation nécessaire pour naviguer dans les conditions arctiques et qui amènent des milliers de touristes dans l'Arctique.

### **Sondage sur les conditions de vie dans l'Arctique (SLiCA)**

Le SLiCA est une entreprise conjointe internationale réunissant le milieu de la recherche et les peuples indigènes ayant pour but de mesurer et de comprendre les conditions de vie dans l'Arctique.

---

<sup>2</sup> Le sommaire est disponible sur Internet : [http://arcticportal.org/webcast/recorded-webcasting/archived-webcasts/conferences/breaking-the-ice/summary/breaking-the-ice\\_ensk-tgfa.pdf](http://arcticportal.org/webcast/recorded-webcasting/archived-webcasts/conferences/breaking-the-ice/summary/breaking-the-ice_ensk-tgfa.pdf), site consulté le 9 juillet 2007.

<sup>3</sup> Site Web de l'AMSA : <http://arcticportal.org/pame/amsa>, consulté le 9 juillet 2007.  
<http://old.pame.is/sidur/uploads/amsa.brochure.french.pdf>

Les peuples indigènes et des chercheurs des États-Unis, du Canada, du Groenland, de la Norvège, de la Suède et de la Finlande et les peuples autochtones de la péninsule Kola et de la Chukotka en Russie participent au sondage. Le SLiCA est une initiative axée sur le développement durable du Conseil de l'Arctique et reçoit l'appui du Conseil circumpolaire inuit, du Conseil Saami et de l'Association russe des peuples indigènes du Nord. Les objectifs du SLiCA sont :

Réaliser un portrait des conditions de vie objectives et subjectives des résidents de l'Arctique;

Documenter et comparer l'état actuel des conditions de vie des peuples indigènes de l'Arctique; et

Accroître la compréhension des conditions de vie au profit des résidents de l'Arctique.

Le SLiCA est financé en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et Statistique Canada<sup>4</sup>.

Le coordonnateur de projets internationaux responsable du SLiCA présente un aperçu des résultats de l'étude obtenus jusqu'à maintenant à l'aide d'un questionnaire détaillé<sup>5</sup>. D'après les résultats du SLiCA, il semble que, en règle générale, les peuples indigènes de la région arctique du Canada ont des conditions de vie globales meilleures que celles de la plupart des autres, notamment si on les compare aux peuples de la région de la Chukotka, en Russie, bien que des défis évidents demeurent.

Le Comité permanent appuie fortement le SLiCA et est vivement intéressé par les résultats de ce sondage. Au cours des échanges, des liens sont établis entre le SLiCA et le *Rapport sur le développement humain dans l'Arctique*<sup>6</sup> et les travaux du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint.

### **Apport du CPPRA au livre vert sur la politique maritime de l'UE**

Le Comité permanent approuve un document qui sera soumis en tant que participation du CPPRA à l'élaboration d'une politique maritime de l'UE (voir l'annexe 2).

### **Ébauche du programme de la Conférence qui aura lieu en Alaska en août 2008**

Le représentant des États-Unis auprès du CPPRA présente l'ébauche du programme de la prochaine Conférence des parlementaires de la région arctique qui se tiendra en Alaska en 2008. Les points à l'ordre du jour proposé sont : l'Année polaire internationale, le changement climatique et l'énergie. Le Comité permanent approuve ensuite le programme proposé.

### **État des travaux du CPPRA**

Les membres des délégations à la réunion du Comité permanent font rapport sur les activités qui se déroulent dans leurs pays respectifs. Le chef de la délégation canadienne insiste sur l'appui et la participation du Canada à l'Année polaire

---

<sup>4</sup> SLiCA, *What is SLiCA?*, [http://www.iser.uaa.alaska.edu/projects/Living\\_Conditions/index.htm](http://www.iser.uaa.alaska.edu/projects/Living_Conditions/index.htm), site consulté le 9 juillet 2007

<sup>5</sup> Résultats disponibles sur Internet : [http://www.iser.uaa.alaska.edu/projects/Living\\_Conditions/results.htm](http://www.iser.uaa.alaska.edu/projects/Living_Conditions/results.htm), site consulté le 9 juillet 2007.

<sup>6</sup> Voir <http://www.svs.is/AHDR/AHDR%20chapters/Chapters%20PDF.htm>, consulté le 9 juillet 2007.

internationale, soit un investissement de 150 millions de dollars et la réalisation de 44 études entièrement canadiennes. La participation des populations locales à ces travaux est fortement recherchée. La politique environnementale du gouvernement fédéral (Prendre le virage) est décrite et il est question de l'importance possible de la capture et de l'entreposage du carbone pour l'exploitation des sables bitumineux du Canada. On insiste sur l'importance de discussions sur le changement climatique entre les pays du G-8+5 du fait que ces pays sont responsables de 76 p. 100 des émissions totales et en raison de la nécessité de mettre l'accent sur la recherche de solutions plutôt que sur les problèmes.

### **Prochaine réunion du CPPAR**

Le Comité permanent décide de la date de la prochaine réunion, soit le 19 octobre 2007, à Ottawa, au Canada. La réunion suivante se tiendra probablement à la fin de février 2008, au cours d'une rencontre mixte avec l'Université de l'Arctique qui aura lieu en Finlande.

Respectueusement soumis,

L'hon. Lorna Milne, sénateur  
Association parlementaire Canada-Europe

# Annexe 1

## 1. Déclaration de la Conférence (Kiruna) et observations du Secrétaire Général



2.

Document 2.1

Septième Conférence des parlementaires de la région arctique,  
Kiruna (Suède), 2-4 août 2006

### **DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE ET OBSERVATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

#### **C. DEMANDONS AUX GOUVERNEMENTS DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE ET AUX INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE**

De profiter de l'attention soulevée et du débat suivant l'Évaluation de l'impact du changement climatique sur l'Arctique (ÉICCA) pour énoncer un message fort sur le changement climatique dans l'Arctique au niveau international, tout en soulignant le rôle joué par l'Arctique en tant que zone d'alerte rapide du changement climatique à l'échelle planétaire;

D'assurer que des propositions stratégiques concrètes sont faites quant aux mesures à prendre pour donner suite au document de politique de l'ÉICCA produit à la réunion du Conseil de l'Arctique à Reykjavik, en novembre 2004, et d'amorcer un processus de suivi en continu, y compris des rapports à intervalles réguliers (5 – 10 ans);

#### **Suivi ÉICCA**

*Le Conseil de l'Arctique, sous la présidence de la Norvège, considère le changement climatique comme l'une de ses priorités principales et a amorcé des projets liés au changement climatique. Un de ces projets porte sur les impacts du rétrécissement de la glace de mer, la variation de l'inlandsis groenlandais ainsi que la variation du manteau nival et des conditions du pergélisol.*

*Le secrétaire général est d'avis que les travaux sur le changement climatique se déroulent bien et que le Comité continue de suivre les travaux de près.*

D'assurer des ressources financières pour l'établissement de stations et plateformes de surveillance et de recherche effectuant des observations du changement climatique et des effets de la pollution;

De renforcer les capacités d'adaptation des résidents de l'Arctique, comme mentionné dans l'énoncé stratégique des États de la région arctique à la Conférence des Parties (COP 11) à Montréal, et d'encourager la recherche, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, d'élaborer les stratégies nécessaires à l'appui des résidents de l'Arctique dans le cadre des efforts déployés à l'appui de la santé, de la culture, de la vie économique et du bien-être général;

*Sous la présidence de la Norvège, le Conseil de l'Arctique a amorcé un projet sur l'adaptation afin de rendre disponibles toutes les connaissances et de produire une vue d'ensemble des connaissances et compétences existantes et des recherches effectuées portant sur l'adaptation et la vulnérabilité face au changement climatique dans l'Arctique. Ce projet est en harmonie avec la recommandation de la déclaration de Kiruna.*

De poursuivre et d'intensifier les efforts axés sur la réduction des émissions de CO2 et des autres gaz à effet de serre et de renforcer les accords environnementaux multilatéraux concernant l'Arctique;

*Pour autant que le secrétaire général le sache, l'expression « la réduction des émissions de CO2 et des autres gaz à effet de serre » ne figure dans aucun des projets du Conseil de l'Arctique. Les opinions varient quant au rôle du Conseil en ce qui concerne la réduction des émissions de CO2 et, pour le moment, le Conseil de l'Arctique n'est pas une tribune utilisée pour débattre du sujet. Toutefois, les conséquences indirectes de certains des projets pourraient donner lieu à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un exemple est le Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, à Anchorage, du 15 au 18 octobre, qui met l'accent sur la technologie et l'information.*

D'assurer l'accès à l'information et la disponibilité des données concernant les aires géographiques et la recherche;

*Il faut continuellement insister sur l'accessibilité et la disponibilité aux fins de la coopération dans l'Arctique pour pouvoir continuer à produire des évaluations valables servant de toile de fond à la prise de décisions stratégiques. Les problèmes relatifs aux données pour la prochaine « évaluation gazière et pétrolière » ont été réglés mais les parlementaires devraient, lorsque c'est possible et nécessaire, encourager l'accessibilité et la disponibilité également à l'avenir.*

D'effectuer l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique comme souligné dans le Plan stratégique pour les mers arctiques adopté par le conseil ministériel à la 4<sup>e</sup> réunion du Conseil de l'Arctique en novembre 2004;

D'assurer que l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique du Conseil de l'Arctique actuellement en cours englobe entièrement les activités passées, présentes et futures projetées des peuples indigènes dans les mers arctiques;

*Il est prévu que l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique sera présentée à la rencontre ministérielle en 2009. Les peuples indigènes de l'Arctique occupent une place importante à titre de participants à l'Évaluation.*

D'assurer que les ressources naturelles de l'Arctique sont exploitées de façon durable et au profit des populations vivant dans l'Arctique;

*Le « projet sur les pratiques exemplaires de la gestion écosystémique des océans dans l'Arctique » est un nouveau projet réalisé sous les auspices du Conseil de l'Arctique. Ce projet traitera probablement dans une certaine mesure de cet aspect. Cet article est très vaste et nécessitera un suivi à long terme.*

De demander aux partenaires de la dimension nordique, soit l'UE, la Russie, la Norvège et l'Islande, de s'entendre sur une politique de l'Arctique claire, visible et dynamique, y compris un engagement politique fort de tous les partenaires, les États-Unis et le Canada agissant à titre d'observateurs, et de mettre en place des partenariats arctiques dans le cadre de la dimension nordique dans le domaine de l'énergie et de l'environnement marin;

*Le nouveau document cadre sur la politique de la dimension nordique de la Commission européenne et la déclaration politique sur la politique de la dimension nordique du 24 novembre 2006 servent de base à la nouvelle dimension nordique et au partenariat entre l'UE, la Russie, l'Islande et la Norvège, le Canada et les États-Unis agissant à titre d'observateurs.*

*Les membres représentant les organismes parlementaires du Nord, y compris le CPPRA, se sont réunis à Bruxelles les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2007 pour examiner la nouvelle politique. Dans les documents de la dimension nordique, l'Arctique est considéré comme un important secteur de coopération. Certains souhaitent que la dimension nordique s'intéresse principalement à la mer Baltique mais, à la conférence de Bruxelles, la dimension arctique était solide et manifeste.*

À la conférence de Bruxelles, le président du Parlement européen et les présidents des parlements d'Islande, de Norvège et de Russie ont été invités à prendre des mesures en vue de la tenue d'un forum des parlementaires sur la dimension nordique, qui aurait lieu tous les deux ans, pour l'analyse des questions d'intérêt commun et l'examen de l'évolution de la nouvelle politique de la dimension nordique.

Le Conseil de l'Arctique n'a pas de lien direct avec l'Union européenne comme le CPPRA. La Commission européenne a été acceptée à titre d'observateur spécial à la dernière réunion des hauts représentants de l'Arctique tenue à Tromsø en avril 2007.

De déployer des efforts concertés pour la mise au point de technologies respectueuses de l'environnement pour le transport et les activités économiques dans l'Arctique afin de protéger la nature vulnérable de l'Arctique et le mode de vie des peuples arctiques;

De promouvoir et de financer la recherche, le développement et l'utilisation de sources d'énergie de remplacement et à faible impact convenant à la région arctique;

Le Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, à Anchorage, du 15 au 18 octobre 2007, est un projet du Conseil de l'Arctique dans le cadre duquel divers aspects de la technologie seront examinés.

Compte tenu de l'impact du changement climatique et de l'accroissement de l'activité économique et humaine, d'entreprendre, de toute urgence, une vérification des régimes juridiques existants applicables à l'Arctique et de poursuivre les discussions concernant leur renforcement ou les ajouts à y apporter au besoin;

De concert avec le PNUE et Grid – Arendal, le CPPRA a été l'hôte d'un séminaire, en septembre 2006, sur les accords environnementaux multilatéraux (AEM) et leur pertinence en ce qui concerne l'Arctique. La recommandation globale de ce séminaire était « évaluer l'efficacité et la pertinence des AEM dans l'Arctique et examiner le besoin et les possibilités d'améliorer le régime existant ainsi que le besoin et les possibilités d'élaborer un traité de l'Arctique ou une convention-cadre pour l'Arctique ».



[traduction] Des représentants des secrétariats de 13 AEM comptaient au nombre des participants au séminaire d'Arendal.

Le secrétaire examine actuellement différentes façons d'agir en la matière. Une évaluation approfondie des traités les plus importants est nécessaire pour pouvoir clarifier la situation juridique actuelle dans l'Arctique et déterminer les traités ayant une incidence sur l'Arctique.

Le suivi de l'article 29 est lié à l'article 28.

Il faudrait demander aux représentants du Conseil de l'Arctique de faire part des mesures prises pour donner suite à cet article.

De proposer aux Nations Unies que l'événement traités annuel de 2007, ou le plus tôt possible, porte sur les traités de l'ONU concernant l'Arctique;

Après avoir communiqué avec la section responsable des traités de l'ONU, il a été décidé que l'événement traités annuel de 2008 mettra l'accent sur les traités concernant l'Arctique. Le secrétaire général poursuivra le dialogue avec la section responsable des traités de l'ONU et le Conseil de l'Arctique pour assurer le suivi de la décision au moyen d'activités en rapport avec l'événement traités.

De renforcer le dialogue, d'effectuer des analyses et de prendre des mesures concrètes concernant les rapports entre les sexes dans les sociétés arctiques, notamment le rôle changeant des hommes dans la société et l'exode des femmes des milieux ruraux;

Rares sont les projets ou les conférences du Conseil de l'Arctique portant directement sur l'égalité entre les sexes. La conférence sur l'essor, qui a eu lieu en 2002 en Finlande, portait sur la problématique homme-femme vue sous l'angle de l'Arctique, le Conseil de l'Arctique réalise un projet sur les femmes et la gestion des ressources dans le Nord rural et l'on trouve un chapitre sur l'égalité entre les sexes dans le Rapport sur le développement humain dans l'Arctique.

On pourrait demander au représentant du Conseil de l'Arctique de quelle façon l'égalité entre les sexes se reflète dans la coopération dans l'Arctique et comment l'organisme, sous la présidence de la Norvège, prévoit donner plus d'importance à cette question. L'égalité entre les sexes sera-t-elle prise en compte dans le cadre de l'élaboration des indicateurs sociaux dans l'Arctique?

D'assurer d'utiliser au maximum les possibilités offertes par l'Année polaire internationale 2007-2008 par le truchement d'un soutien financier suffisant de l'État et d'utiliser les conclusions du Rapport sur le développement humain dans l'Arctique pour donner une forte dimension humaine à l'Année polaire internationale 2007-2008;

De profiter de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable pour la mise en œuvre de programmes précis d'éducation sur l'Arctique;

De prendre des initiatives pour assurer des efforts coordonnés et conjoints pour l'analyse et l'utilisation des résultats de l'Année polaire internationale dans le cadre de l'élaboration des politiques;

De tenir, sous les auspices des Nations Unies, avant la fin de l'API en 2008, une conférence internationale sur l'Arctique en tant que région de coopération globale;

De promouvoir la région arctique et les sciences de l'Arctique, en mettant particulièrement l'accent sur la jeune génération, pour attiser la curiosité et susciter un intérêt renouvelé à l'endroit des sciences de l'Arctique, et d'utiliser l'Université de l'Arctique en tant qu'intervenant important dans le cadre de ce processus, et de tenir en 2007, avec l'aide de l'UNESCO, une conférence internationale sur le rôle des universités situées dans la région arctique dans le domaine du développement durable de l'Arctique;

D'assurer la participation des peuples indigènes de l'Arctique et l'utilisation de leurs connaissances dans le domaine des sciences de l'Arctique;

De fournir une aide financière accrue à l'Université de l'Arctique pour assurer son succès continu;

L'API a commencé et le CPPRA devrait maintenant mettre l'accent sur l'héritage de l'API et l'utilisation des résultats de celle-ci dans le cadre de l'élaboration des politiques futures. Le CPPRA devrait prendre des initiatives en la matière. (Il est proposé que l'API fasse partie des points à l'ordre du jour de la conférence qui se tiendra en Alaska en 2008.)

En ce qui concerne les conférences sur l'éducation en coopération avec des organismes de l'ONU, le secrétariat a établi un contact avec l'UNESCO en vue d'examiner les possibilités de coopération entre le CPPRA et l'UNESCO.

En vue de la réunion du CPPRA qui se tiendra probablement en février 2008, nous prévoyons organiser une réunion commune avec les directeurs des établissements en lien avec l'Université de l'Arctique. À cette occasion, le CPPRA pourra examiner différents moyens possibles de faire connaître les idées énoncées dans la déclaration de Kiruna.

De financer l'instrument d'appui aux projets approuvé;

La réalisation de l'instrument d'appui aux projets (IAP), dont l'administration devrait être assurée par la NEFCO (Société nordique de financement pour l'environnement), dépend du soutien du gouvernement russe. La NEFCO et des représentants de la Russie se réuniront en mai pour discuter de l'IAP.

D'effectuer une évaluation des technologies de l'information et des communications (TIC) comme proposé par le réseau TIC Arctique;

Le travail d'évaluation des TIC se poursuit et les résultats devraient être présentés à la réunion ministérielle en 2009.

De renforcer la coopération concernant la sécurité en mer, notamment les questions de recherche et sauvetage;

L'Islande a été l'hôte d'une conférence à Akureyri, à la fin de mars, intitulée « Casser la glace » où il a également été question de la sécurité maritime. La sécurité en mer est également un aspect important de l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique

(voir les articles 22-23). Le CPPRA examinera la sécurité maritime à la réunion de Reykjavik.

#### **D. DEMANDONS AU COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE**

De poursuivre le travail, également au niveau national, visant à promouvoir une dimension sociale forte dans le cadre de la coopération dans la région arctique, comme indiqué dans le Rapport sur le développement humain dans l'Arctique, tout en accordant une attention spéciale aux enfants et aux jeunes;

Les conditions de vie des peuples de l'Arctique ont toujours occupé une place de premier plan à l'ordre du jour des parlementaires de l'Arctique. À la réunion du CPPRA à Reykjavik, le Comité sera informé des résultats du SLICA (Sondage sur les conditions de vie dans l'Arctique) et une réunion spéciale est prévue, à laquelle participera l'Université de l'Arctique, à l'occasion d'une réunion du CPPRA au début de 2008. Les résultats du SLICA et la coopération avec l'Université de l'Arctique seront importants dans le cadre de la promotion de la dimension sociale de la coopération dans l'Arctique.

À ces deux rencontres, le Comité ne devrait pas oublier de mettre l'accent sur les enfants et les jeunes.

De suivre activement le travail de planification et de mise en œuvre de l'Année polaire internationale 2007-2008;

Comme mentionné à l'article 37, l'API a commencé. Le Comité devrait examiner comment s'occuper de l'héritage laissé par l'API. En juillet 2008, il y aura une conférence scientifique sur l'API à Saint-Pétersbourg et, en 2010, il y aura un congrès sur l'API à Oslo, où il sera question de l'héritage de l'API. Le comité international de l'API est l'hôte des deux événements. L'API fait partie des sujets proposés à l'ordre du jour de la conférence qui se tiendra en Alaska en 2008.

De promouvoir activement la région arctique tout en tenant compte de la nouvelle politique sur la dimension nordique;

Le CPPRA a participé à une conférence sur la dimension nordique qui a eu lieu à Bruxelles les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2007 et a effectué une mise en valeur dynamique de l'Arctique en tant que région importante dans le cadre de la politique sur la dimension nordique. Le CPPRA participera à la création d'une nouvelle politique maritime dans l'Union européenne.

De continuer à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le cadre de projets concrets en tant qu'outils de prestation de services aux résidents de la région arctique, par exemple la télémédecine et l'éducation dans les communautés locales;

Comme mentionné à l'article 39, l'évaluation des TIC est en cours. Le CPPRA aura pour rôle de déterminer et de proposer de nouveaux projets possibles et des façons d'utiliser les TIC dans l'Arctique. Il est à espérer que l'évaluation des TIC sera utile pour cette fin.

De s'assurer que les parlements des pays de l'Arctique et les organisations internationales font un suivi suffisant et continu des négociations, des conclusions et des recommandations ayant des répercussions sur les régions et les peuples arctiques;

Chaque membre du CPPRA a la responsabilité de promouvoir l'Arctique, la coopération dans l'Arctique et la déclaration de la conférence de Kiruna.

D'envisager un examen des règles de procédure du Comité permanent avant la prochaine conférence en 2008 afin d'améliorer les méthodes de travail;

Le secrétaire général a entrepris l'examen des règles de procédure et prévoit placer cette question à l'ordre du jour d'une réunion du CPPRA en 2008.

De travailler dans les parlements respectifs en vue d'élaborer un concept commun pour l'élaboration et la surveillance de programmes environnementaux, de programmes de développement des ressources naturelles, des transports et des réseaux énergétiques qui ont des incidences (ou non) sur le changement climatique et la préservation de la nature arctique pour les générations futures des peuples de l'Arctique;

## **E. LA CONFÉRENCE**

Constate l'intérêt et la présence d'observateurs parlementaires et de représentants de gouvernements et d'organismes non gouvernementaux à la présente conférence et compte sur eux pour diffuser les messages et appuyer les mesures dont nous avons discuté;

Salue le choix de la Norvège comme prochain pays qui occupera la présidence du Conseil de l'Arctique et compte maintenir sa coopération avec le Conseil de l'Arctique en 2006-2008;

Salue et accepte l'aimable invitation des États-Unis d'Amérique qui se proposent d'accueillir la 8<sup>e</sup> Conférence en 2008.

## Annexe 2

### 3. Apports du CPPRA à la réunion de concertation de l'Union européenne concernant le livre vert sur la politique maritime



#### 4. Document 5.1 29 mai 2007

### CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

### LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE

#### **Apports du CPPRA à la réunion de concertation de l'Union européenne concernant le livre vert sur la politique maritime**

##### Introduction

L'Arctique est souvent décrit comme la dernière région sauvage. Cependant, des travaux scientifiques récents ont montré que même cette zone de nature sauvage est étroitement liée à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Qui plus est, le reste du monde a beaucoup à apprendre en étudiant le changement climatique dans l'Arctique puisque il est possible que tout le reste de la planète subisse à son tour l'influence de l'Arctique.

Dans le rapport sur la pollution dans l'Arctique (Arctic Pollution) produit par le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (PSEA) en 2002, il a été prouvé que certaines espèces arctiques, notamment celles à l'extrémité supérieure de la chaîne alimentaire marine, comme l'ours blanc et les baleines, contiennent des niveaux élevés de polluants organiques persistants (POP) et de métaux lourds provenant de sources situées à l'extérieur de l'Arctique. Des niveaux de produits toxiques supérieurs aux lignes directrices nationales ont été constatés chez les résidents de l'Arctique qui consomment des aliments traditionnels et des espèces marines.

L'Évaluation de l'impact du changement climatique sur l'Arctique (ÉICCA), publiée en 2004, contient une analyse des résultats du réchauffement global dans l'Arctique. Selon les résultats de ce rapport exhaustif, la température dans l'Arctique augmente deux fois plus vite que sous des latitudes moins hautes et les auteurs rappellent que l'Arctique est une zone d'alerte avancée pour le reste de la planète en ce qui concerne le changement climatique. Ses grandes répercussions sur la planète toute entière doivent être prises en compte dans un contexte global. Ce point est également souligné dans la résolution sur le Grand Nord européen et les questions énergétiques et environnementales prise à la réunion de la CPM -EEE du 23 mai 2006.

Changement climatique et accès maritime accru

Le Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique sait gré de l'accent placé sur le changement climatique dans le livre vert. Le Comité aimerait souligner certaines des conséquences du réchauffement global dans l'Arctique.

Conclusion clé 6 (sur 10) de l'ÉICCA :

« Le rétrécissement de la glace de mer aura probablement pour effet d'accroître le transport maritime et d'élargir l'accès aux ressources. »

Une nouvelle politique maritime en Union européenne doit tenir compte de l'accès maritime élargi aux eaux arctiques. Le réchauffement global entraînera un rétrécissement très important de la glace de mer dans l'Arctique. Depuis le début de l'ÉICCA en 2004, des rapports font état d'un rétrécissement encore plus rapide de la glace de mer et prévoient que la glace d'été dans l'Arctique aura disparu d'ici 2040. Le minimum record observé par satellite sur une période de 29 ans se situe en 2005. En incluant 2006, le taux de rétrécissement de la glace de mer en septembre est maintenant d'environ -8,59 % par décennie, soit 60 421 km<sup>2</sup> par an.

Selon le Service géologique des États-Unis, le pourcentage des ressources pétrolières non découvertes dans l'Arctique, à l'échelle mondiale, est de 23,9 % et le pourcentage des ressources pétrolières prouvées est de 12,7 %. En raison de la diminution de la glace de mer, nous aurons plus facilement accès aux ressources pétrolières dans l'Arctique, ce qui entraînera un accroissement de l'exploitation des ressources et du transport maritime.

Un nouvel océan Arctique exige des mesures améliorées de protection de l'environnement et de sécurité maritime.

De nouvelles lois nationales et internationales et de nouvelles lignes directrices internationales devraient assurer l'équilibre entre les intérêts de la navigation et des systèmes environnementaux et de sécurité maritime solides. Cet équilibre doit se refléter dans la nouvelle politique maritime de l'UE.

Actuellement, le transport des biens par bateau est le mode de transport le moins dommageable pour l'environnement; néanmoins, ce mode de transport entraîne des coûts environnementaux considérables et, par conséquent, un équilibre durable entre la protection de l'environnement et l'utilisation des océans à des fins économiques est essentiel. Il faut réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et des autres gaz à effet de serre et il faut adopter et promouvoir des sources d'énergie renouvelables dans le secteur du transport des marchandises par bateau.

Recommandations des parlementaires de la région arctique

« Si la glace disparaît pendant de grandes parties de l'année, nous allons voir une explosion des activités humaines dans l'Arctique. »

(Propos du président du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (CPPRA) à la dernière conférence parlementaire, à Kiruna.)

À plusieurs occasions, les parlementaires de la région arctique ont mis l'accent sur l'accès élargi qui découlera du rétrécissement de la glace de mer dans l'Arctique.

« Les possibilités et les limites relatives à un régime juridique dans l'Arctique » ont été débattues et ce débat se reflète dans la déclaration de la conférence de Kiruna. Les parlementaires ont fait les recommandations suivantes aux gouvernements de la région arctique et aux institutions de l'Union européenne :

« Compte tenu de l'impact du changement climatique et de l'accroissement de l'activité économique et humaine, d'entreprendre, de toute urgence, une vérification des régimes juridiques existants applicables à l'Arctique et de poursuivre les discussions concernant leur renforcement et les ajouts à y apporter au besoin; »

Les traités concernant le droit de la mer sont des aspects importants de cette vérification. Le Comité réitère sa recommandation et demande à la Commission européenne d'entreprendre une vérification comme mentionné ci-dessus.

Étant donné l'accroissement déjà constaté des activités de transport dans les eaux de l'Arctique et leur intensification prévue, la déclaration de Kiruna porte également sur la sécurité maritime :

De renforcer la coopération concernant la sécurité en mer, notamment les questions de recherche et sauvetage;

Les activités de transport, soit le transport des marchandises, le pétrole et le gaz, le tourisme, la recherche, etc., continueront de s'intensifier en même temps que l'accès aux eaux de l'océan Arctique. Voilà qui représente un grand défi et il sera important, à l'avenir, d'assurer une coopération internationale en matière de sécurité en mer, notamment les questions de recherche et de sauvetage. Ce point est souligné dans la déclaration de la Conférence des parlementaires sur la dimension nordique tenue à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars 2007.

Le Comité est d'avis que la sécurité en mer doit occuper une place importante dans la nouvelle politique maritime de l'Union européenne et demande une coordination accrue afin de prévenir les accidents et, si jamais un accident se produisait, de convenir d'un mécanisme commun pour en combattre les effets.

Les possibilités commerciales et les défis environnementaux liés à l'ouverture d'une route maritime du Nord sont étroitement liés aux points soulevés ci-dessus, soit l'accès maritime élargi, les régimes juridiques applicables à l'Arctique et la coopération en matière de sécurité en mer. Les passages dans l'Arctique permettent de réduire de façon marquée les distances séparant les régions commerciales et les centres du commerce existants et seront particulièrement intéressants pour le transport de marchandises de l'Europe vers l'Asie. Grâce à la route maritime du Nord, la distance de navigation entre Hambourg et Yokohama, par exemple, n'est que de 6 900 miles, comparativement à 11 430 miles en passant par le canal de Suez.

La perspective que le transport puisse se faire régulièrement en été par la route maritime du Nord soulève de grandes questions en ce qui concerne l'économie régionale et globale, les collectivités côtières et les ressources marines. Il est nécessaire que la nouvelle politique maritime en tienne compte.

La politique de la dimension nordique de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et de la Russie constitue aussi un important instrument de coopération dans la région. Le transport et la logistique comptent parmi les secteurs prioritaires de cette politique. La

mise en place d'un nouveau partenariat dans ce domaine, dans le cadre de la dimension nordique, fait actuellement l'objet d'un examen.

### Activités du Conseil de l'Arctique concernant la politique maritime

Un message important du Comité des parlementaires de la région de l'Arctique est la nécessité d'assurer une coopération à l'échelon international lors de l'élaboration d'une politique maritime. Par conséquent, le Comité présente ci-dessous en quelques mots les travaux les plus pertinents du Conseil de l'Arctique (organe de coopération entre les gouvernements de la région arctique) en ce qui concerne la politique maritime.

Le Conseil de l'Arctique a présenté le Plan stratégique pour les mers arctiques en 2004 ayant pour toile de fond le nouvel océan Arctique et le rétrécissement de la glace de mer arctique (glace plus jeune et plus mince, étendue en diminution constante), l'intensification de l'exploitation des ressources de l'Arctique (pétrole, gaz, minéraux), l'accès maritime sans cesse accru et la possibilité de saisons de navigation plus longues, notamment en été.

Les quatre principaux objectifs du Plan stratégique pour les mers arctiques sont :

Prévention de la pollution – réduire et prévenir la pollution dans le milieu marin arctique;

Biodiversité et intégrité des écosystèmes – conserver la biodiversité marine et la dynamique des écosystèmes de l'Arctique;

Promotion de la santé humaine – promouvoir la santé et la prospérité de tous les résidents de l'Arctique;

Utilisation des ressources marines – encourager l'utilisation durable des ressources marines de l'Arctique.

Pour faire suite au Plan stratégique pour les mers arctiques et aux éléments de l'Évaluation de l'impact du changement climatique sur l'Arctique touchant au secteur maritime, l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique (AMSA) a reçu son mandat en 2004 et devrait être terminée en 2009.

L'AMSA présentera différents scénarios des activités maritimes possibles au cours de la période 2020 à 2050 de même qu'une stratégie de « gestion écosystémique » de l'océan Arctique.

Le point essentiel consiste à trouver l'équilibre entre la liberté de la navigation dans le cadre de l'exploitation commerciale des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

L'AMSA réunit de nombreux intervenants et décideurs : les États de l'Arctique, les peuples indigènes de l'Arctique, l'industrie maritime (constructeurs de navires, sociétés de classification, industrie du transport maritime, compagnies d'assurance maritime), des organismes de recherche, des États en dehors de la région arctique (Japon, Chine, Allemagne, R.-U.) et d'autres.

Le Conseil de l'Arctique réalise aussi un projet sur les pratiques exemplaires de la gestion écosystémique des océans dans l'Arctique et un projet sur l'adaptation au changement climatique dans l'Arctique sera probablement réalisé.



## Conclusion

Le changement climatique est le terme clé du processus d'élaboration d'une politique maritime pour l'Arctique. Le changement climatique a une influence sur les collectivités arctiques. Les villages doivent être déménagés, les stocks de poisson des mers arctiques se déplacent vers le nord et la biodiversité se modifie. La fonte de la couverture de glace de mer dans l'Arctique est la preuve la plus flagrante du changement climatique à l'échelle mondiale et c'est un phénomène des plus faciles à comprendre par tous dans le monde entier. D'après les projections, l'océan Arctique sera libre de glace en été d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle et ceci signifie des changements profonds pour les résidents et l'écologie de la région de même que des répercussions importantes sur l'économie planétaire.

À certains égards, l'Arctique est sans aucun doute unique. Pourtant, les changements qui s'y produisent auront de grandes répercussions sur le monde entier et les défis d'adaptation auxquels feront face les collectivités et les ressources biologiques dans l'Arctique pourraient fournir des leçons importantes pour ce qui est de l'avenir des autres régions également.

L'augmentation des températures et le rétrécissement du pack suivis par des activités économiques et commerciales nouvelles ou accrues, voilà ce que l'on prévoit pour l'Arctique modifié. Une « ruée vers les ressources » dans l'Arctique aurait des répercussions réelles et durables, tant pour les peuples et les pays de la région que pour la communauté internationale.

Au cours de l'Année polaire internationale (2007-2009), nous prévoyons acquérir des connaissances nouvelles qui influenceront sur la façon dont nous gérons nos océans. Les nouvelles informations pertinentes doivent être intégrées à la politique maritime de l'UE de manière à en faire un instrument dynamique et approprié pour la gestion future de nos océans.

## Annexe 3

### 5. Ébauche du procès-verbal



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE  
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE  
**Ébauche du procès-verbal**

### 6. Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique

**Date et heure : 1<sup>er</sup> juin 2007 à 9 h 30**

**Endroit : Reykjavik, Hôtel Nordica**

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉS

L'ordre du jour et les points à l'ordre du jour proposés sont adoptés.

Le procès-verbal de la réunion du CPPRA tenue à Bruxelles le 28 février 2007 est adopté.

#### 2. EXAMEN DU SUIVI DE LA DÉCLARATION DE KIRUNA

M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg ajoute quelques observations supplémentaires au document préparé par le secrétaire.

Au sujet de l'article 35 de la déclaration de Kiruna, M<sup>me</sup> Solberg fait état des activités réalisées en coopération avec l'UNESCO. L'initiative « L'éducation pour tous dans l'Arctique » est réalisée par la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et suit de très près la recommandation faite dans la déclaration de Kiruna. En juin, la commission norvégienne auprès de l'UNESCO essaiera d'obtenir un appui pour ce projet de la part des pays nordiques et de la Russie. Le Canada a déjà fait part de son soutien au projet. Elle demande aux membres du CPPRA d'envisager d'offrir un appui à cette initiative.

À la demande de M<sup>me</sup> Solberg, Ulla Karvo (Finlande) accepte la tâche de suivre le déroulement des travaux relativement à l'évaluation des TIC et de faire le suivi de la déclaration de Kiruna à ce sujet.

M<sup>me</sup> Solberg informe aussi le Comité que le Parlement européen a décidé d'accueillir le premier forum des parlementaires sur la dimension nordique au printemps 2009 pour faire suite à la Conférence parlementaire sur la dimension nordique tenue le 1<sup>er</sup> mars de cette année.

M. Nikolaev informe le Comité d'une conférence qui se tiendra à Moscou du 20 au 22 novembre 2007 portant sur le rôle et la place des universités dans le domaine du développement durable de l'Arctique. La conférence scientifique internationale sera tenue sous les auspices de l'UNESCO.

M. Nicolaev informe en outre le Comité d'un projet portant sur « la civilisation circumpolaire dans les musées mondiaux, hier, aujourd'hui et demain » et demande au Comité d'appuyer cette initiative.

M. Nikolaev souligne également la nécessité d'effectuer un suivi de l'Année polaire internationale.

M<sup>me</sup> Ulla Karvo insiste sur l'importance de faire un suivi des initiatives relatives à la dimension nordique dans la déclaration de Kiruna et considère comme important que tous les parlements nationaux participant aient également la possibilité de prendre part à la planification du prochain forum parlementaire sur la DN. Le Comité a déjà donné son appui à cette démarche à sa précédente réunion.

M. Sigurdur Kari Stefansson souligne la nécessité de mettre l'accent sur la sécurité maritime.

### **3. RAPPORT SUR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE PAR LA NORVÈGE**

Le haut représentant de l'Arctique (HRA) pour la Norvège, M. Robert Kvile, fait rapport au Comité au sujet des initiatives prises sous la présidence du Conseil de l'Arctique par la Norvège.

L'Arctique suscite un intérêt croissant, notamment à cause des enjeux liés à l'approvisionnement énergétique et au changement climatique.

À la dernière réunion des HRA à Tromsø, les 12 et 13 avril 2007, l'Italie, la Chine et la Commission européenne ont agi à titre d'observateurs spéciaux.

M. Kvile réitère brièvement les trois principaux points du programme de la présidence :

Gestion intégrée des ressources;

Changement climatique;

La structure du Conseil de l'Arctique.

La Norvège a coordonné avec le Danemark et la Suède quelques priorités communes, pour la période 2006-2013, étant donné que chaque pays assure à tour de rôle la présidence du Conseil de l'Arctique. Le Danemark assumera la présidence à compter de la réunion ministérielle au printemps 2009. Le secrétariat mis en place à Tromsø pour le président actuel sera mis à la disposition des autres présidents des pays scandinaves. Trois personnes sont embauchées : un Islande/États-Unis, un Danemark/Groenland et un Canada.

M. Kvile présente trois projets qui débiteront sous peu :

Les pratiques exemplaires de la gestion écosystémique des océans

On dénombre 17 écosystèmes dans l'Arctique et, dans le cadre de ce projet, des politiques de gestion seront rassemblées et l'accent sera placé sur les pratiques exemplaires.

Une conférence sur le sujet aura lieu en Norvège à l'automne 2007.

Le changement climatique et la cryosphère

Le projet est axé sur l'étude des conséquences du changement climatique sur le champ de glace groenlandais, la glace de mer, le pergélisol et la neige. Qu'est-ce qui se passe, pour quelles raisons et quelles sont les conséquences?

Conférence en Norvège cet automne.

Adaptation

Adaptation aux conséquences économiques, environnementales et sociales du changement climatique. Le projet vise la collecte d'informations existantes sur l'adaptation au changement climatique.

En réponse à une question du Comité, M. Kvile indique que la réorganisation du Conseil de l'Arctique ne sera pas mise de l'avant sous la présidence de la Norvège. On a prévu d'examiner la répartition des tâches entre les groupes de travail du Conseil mais, pour le moment, aucune opinion commune ne fait consensus au sein du Conseil.

M. Kvile prévoit une meilleure coordination entre les conseils régionaux dans le Nord ainsi qu'un resserrement des liens officiels, par exemple la tenue de rencontres ministérielles. Toutefois, il souligne également que le Conseil de l'Arctique est un peu différent avec le Canada et les États-Unis comme membres.

#### **4. DÉFIS POSÉS PAR LA SÉCURITÉ MARITIME DU POINT DE VUE DE L'ISLANDE**

Mr. Thorir Ibsen, haut représentant de l'Arctique pour l'Islande, présente un exposé sur la sécurité maritime du point de vue de l'Islande. Les questions maritimes occupent toujours une place importante en Islande et ce pays participe activement aux forums internationaux dans le but de promouvoir le transport sécuritaire en mer.

En 2005, le rapport intitulé *North meets North* a été publié.

L'augmentation des activités de transport et touristiques, l'accroissement du transport du pétrole et du gaz, l'intensification de la pêche, etc. ont tous un volet positif et un volet négatif. Il en découle des possibilités nouvelles mais il faut également faire en sorte que les nouvelles activités sont équilibrées et durables.

Grâce aux technologies nouvelles et en raison du changement climatique, les bateaux ordinaires pourront naviguer à travers la glace et traverser l'Arctique dans 40 à 50 ans.

M. Ibsen fait de nombreux renvois aux résultats de la conférence intitulée « Casser la glace » qui a eu lieu à Akureyri (Islande), à la fin de mars cette année. Un rapport a été produit et est disponible sur Internet à cette adresse : [www.arcticportal.org](http://www.arcticportal.org)

Au cours des dix à 15 prochaines années, l'exploitation des ressources et le tourisme seront les principaux catalyseurs de la politique maritime dans l'Arctique. L'Islande est géographiquement au centre de ce domaine d'activités et le Conseil de l'Arctique sera au cœur du développement sécuritaire dans l'Arctique.

M. Niels Sindal insiste sur le fait que la coopération maritime dans l'Arctique doit se faire de façon coordonnée avec d'autres organisations internationales comme l'OMI. Il est nécessaire d'établir un code des activités maritimes dans l'Arctique. Nous ne pouvons pas empêcher les bateaux de naviguer dans l'Arctique mais il faut offrir aux capitaines une formation spéciale sur l'Arctique. Il faut entreprendre les discussions sur l'état des eaux arctiques, soient-elles nationales ou internationales.

M. Bob Mills s'informe sur la capacité de procéder au sauvetage d'un paquebot de croisière naufragé dans l'Arctique.

M. Thorir Ibsen répond que ces questions font partie de l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique dont les résultats seront communiqués à la réunion ministérielle en 2009.

## **5. DISCUSSION SUR LES APPORTS AU LIVRE VERT SUR LA POLITIQUE MARITIME DE L'UE**

Le Comité approuve l'ébauche des apports proposés.

## **6. EXPOSÉ SUR LE SONDAGE SUR LES CONDITIONS DE VIE DANS L'ARCTIQUE (SLICA)**

M. Birger Poppel, directeur du projet « Sondage sur les conditions de vie dans l'Arctique » (Slica) présente les résultats du sondage.

Le projet a commencé en 1997 et les résultats ont été présentés pour la première fois en mars 2007. Le projet se fonde sur un partenariat avec les peuples indigènes de l'Arctique.

Le questionnaire contenait 200 questions et il fallait compter en moyenne 90 minutes pour y répondre. Le budget était de 8 millions \$US; les résultats sont étroitement liés au *Rapport sur le développement humain dans l'Arctique* et aux travaux réalisés en vue de la création d'un ensemble d'indicateurs sociaux dans l'Arctique.

Voici les principaux résultats du sondage :

- Une combinaison d'emplois rémunérés en argent et d'activités traditionnelles constitue le mode de vie principal des peuples indigènes de l'Arctique. Il faut de l'argent pour faire des activités traditionnelles; les ménages ayant les revenus plus élevés peuvent choisir de consacrer leur revenu à ces activités, et c'est ce qu'ils font. Neuf Inuits sur dix pensent que les activités traditionnelles sont importantes pour leur identité.
- Pour les peuples indigènes, les liens familiaux, le soutien social mutuel et les activités traditionnelles occupent une place importante dans la décision de demeurer dans les communautés arctiques.
- Le bien-être est étroitement lié aux possibilités d'emploi, au poisson et au gibier disponible localement et à un sentiment de contrôle au niveau local. Le bien-être et la

dépression (et les problèmes connexes comme le suicide) sont les deux revers d'une même médaille. L'amélioration du bien-être peut atténuer les problèmes sociaux.

- Les conditions de santé varient grandement dans l'Arctique : trois Inuits du Groenland sur quatre jugent leur santé comme étant au moins très bonne comparativement à un Inuit du Canada et de l'Alaska sur deux et à un membre du peuple indigène de la Chukotka sur cinq.

Voir aussi : <http://www.arcticlivingconditions.org/>

## **7. PRÉSENTATION ET EXAMEN D'UNE ÉBAUCHE DU PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE EN ALASKA, EN AOÛT 2008**

M. Isaac Edwards présente l'ébauche du programme et les points à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des parlementaires de la région arctique qui se tiendra en Alaska en 2008.

La conférence aura lieu à Fairbanks, et les dates proposées sont du 11 au 14 août 2008.

Les trois principaux sujets proposés sont :

L'Année polaire internationale

Le changement climatique

L'énergie

Le Comité accepte les dates proposées pour la conférence ainsi que les principaux points à l'ordre du jour suggérés.

### **ÉTAT DES TRAVAUX DU CPPRA**

M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg fait rapport sur son voyage à Washington et à New York. Elle a rencontré les sénateurs Murkowski et Stevens et a discuté de la prochaine conférence en Alaska et du changement climatique.

À New York, M<sup>me</sup> Solberg a rencontré notamment le chef de la Section des traités des Nations Unis; à cette occasion, elle a été informée que notre recommandation faite à la conférence de Kiruna sera suivie, à savoir qu'une place importante sera accordée aux traités concernant l'Arctique à l'événement traités de 2008. Ceci nécessitera un suivi étroit de la part du Comité.

M<sup>me</sup> Solberg mentionne également les nouveaux objectifs établis par le gouvernement de la Norvège pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre; baisse de 30 p. 100 des gaz à effet de serre d'ici 2020, réduction des émissions visées par le protocole de Kyoto de 10 p. 100 de plus d'ici 2012 et neutralité carbone en 2050.

M. Sigurdur Kari Kristiansson fait rapport sur le résultat de l'élection du 12 mai en Islande et la formation du nouveau gouvernement formé par le Parti de l'indépendance (conservateur) et le Parti social-démocrate.

La lutte contre la pollution et le changement climatique se trouvent au tout premier rang du programme politique en Islande.

M<sup>me</sup> Ulla Karvo fait une mise à jour sur le résultat de l'élection du 12 mars en Finlande; une coalition majoritaire a été formée par le Parti du centre, le Parti de coalition nationale, le parti des Verts et le Parti populaire suédois de Finlande.

Les membres de la Conférence parlementaire de Barents se réuniront à Rovaniemi le 11 et 12 juin.

M<sup>me</sup> Sinikka Bohlin fait rapport sur les activités du Conseil nordique; celui-ci attend les réponses du gouvernement à la suite des recommandations faites par les parlementaires sur des questions comme la recherche dans l'Arctique, l'adaptation au changement climatique et la recherche concernant un traité dans l'Arctique.

Les membres du Presidium du Conseil nordique se rendront à Svalbard à la fin de juin et une réunion du Conseil nordique est prévue à Oslo le 30 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

M<sup>me</sup> Sinikka Bohlin fait également rapport sur les activités du parlement de la Suède. Un séminaire sur l'API a eu lieu le 18 avril au parlement. Celui-ci a été organisé de concert avec le comité API de la Suède et a rassemblé une cinquantaine de participants.

La Suède assurera la présidence de nombreux conseils régionaux au niveau ministériel au cours des prochaines années : 2008 – le Conseil nordique, 2009 – l'Union européenne, 2009-2011 – le Conseil euro-arctique de Barents et 2011-2013 – le Conseil de l'Arctique. Le parlement travaillera au profit de la région arctique tout en assurant la présidence de ces différents organismes.

Le Comité des affaires étrangères s'est rendu dans le nord de la Norvège.

M. Bob Mills fait rapport sur les 44 projets réalisés dans le cadre de l'API au Canada et les 150 millions de dollars que le gouvernement y consacrera. De plus, le Canada participe à de nombreux autres projets internationaux.

M. Mills fait aussi rapport sur les développements récents dans le cadre des négociations sur le changement climatique dans les pays du G8 + 5.

Les pays du G8 +5 se réuniront à Berlin et sont à la recherche de solutions au problème du changement climatique. Un rapport final sera rendu public au Japon en 2008.

M. Lars Anders Baer attendait du nouveau dans les politiques concernant les Lapons, en Suède et en Finlande, mais il ne s'est rien passé jusqu'ici.

La déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes sera probablement soumise au vote cet automne à l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Vasily Usoltsev traite des prochaines élections à la Douma en décembre et précise qu'une grande partie des travaux actuels à la Douma est liée aux élections.

Le travail de délimitation dans le Nord est presque terminé.

Il informe le Comité sur les conséquences du budget fédéral au niveau régional.

M Isaac Edwards fait rapport sur la nouvelle approche concernant la politique sur le changement climatique aux États-Unis.

## **9. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du CPPRA se tiendra à Ottawa le 19 octobre 2007.

La première réunion de 2008 aura lieu à Rovaniemi (Finlande), les 28 et 29 février; à cette occasion, la première partie de la réunion se déroulera de concert avec l'Université de l'Arctique (UArctic)

## **10. QUESTIONS AJOUTÉES À L'ORDRE DU JOUR**

Pas d'autre question.



# RÉUNION TENUE À REYKJAVIK

1<sup>er</sup> JUIN 2007

## Liste des participants

### MEMBRES

Canada	<b>M. Bob Mills</b> , député <b>M. Scott Simms</b> , député M. Timothy Williams, conseiller
Danemark	<b>M. Niels Sindal</b> , député M. Lavst Riemann Hansen, secrétaire de la délégation
Finlande	<b>M<sup>me</sup> Ulla Karvo</b> , députée M. Guy Lindström, directeur adjoint, Service international
Islande	<b>M. Sigurdur Kari Kristiansson</b> , député M <sup>me</sup> Arna Bang, conseillère M <sup>me</sup> Magnea Marinisdottir, conseillère
Norvège	<b>M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg</b> , députée, présidente du CPPRA
Russie	<b>M. Mikhail Nikolaev</b> , député, Conseil de la Fédération M. Egor Andreev, conseiller, Conseil de la Fédération M. Sergey Aksyonov, conseiller, Conseil de la Fédération <b>M. Vasily Usoltsev</b> , député, Douma <b>M. Victor Sitnov</b> , député, Douma M <sup>me</sup> Irina Kuzmina, secrétaire, Douma
Suède	<b>M<sup>me</sup> Sinikka Bohlin</b> , député (représente aussi le Conseil nordique) M <sup>me</sup> Eva Hjelm, conseillère principale, Service international
États-Unis	M. Isaac Edwards, directeur législatif

### PARTICIPANTS PERMANENTS

**M. Lars Anders Baer**, Conseil parlementaire  
lapon

OBSERVATEURS

M. Jan Widberg, conseiller principal,  
secrétariat, Conseil nordique

M. Thordur Thorarinsson, secrétaire général,  
Conseil nordique de l'Ouest

INVITÉS

M. Robert Kvile, haut représentant de  
l'Arctique, Norvège, ministère des Affaires  
étrangères

M. Thorir Ibsen, haut représentant de  
l'Arctique, Islande, ministère des Affaires  
étrangères

M. Birger Poppel, coordonnateur de projets  
internationaux, SLiCA

SECRÉTARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général,  
CPPRA

INTERPRÈTES

M<sup>me</sup> Sesselja Helgadóttir  
M<sup>me</sup> Tamara

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire Canada-Europe
<b>ACTIVITÉ</b>	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique
<b>DESTINATION</b>	Reykjavik (Islande)
<b>DATES</b>	1er juin 2007
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Bob Mills, député M. Scott Simms, député
PERSONNEL	M. Tim Williams, Conseiller
<b>TRANSPORT</b>	<b>15 017,48 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>2 903,60 \$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>\$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 271,80 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>\$</b>
<b>DIVERS</b>	<b>\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 192,88 \$</b>